

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Juillet 2018

**Délibération n° 48- 2018 relative à l'approbation de la lettre d'orientation
budgétaire 2019**

**Vu l'article L712-3 IV 8° du code de l'éducation,
Vu l'article R719-64 du code de l'éducation,**

Le Conseil d'Administration approuve la lettre d'orientation budgétaire 2019.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	18
Majorité absolue	19	Membres représentés	14
Nombre de pouvoirs	14		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	23	Contre	0	Abstentions	9
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Lettre d'orientation budgétaire 2019

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12-07-18

Document mis en ligne le : 12-07-18 .